



Istres, 17 août 2016

LIVRET ETR - CRITERES REGIONAUX

LIGUE PACA TENNIS DE TABLE – SAISON 2016/2017

L'Equipe Technique Régionale réunie 4 fois lors de la saison 2015/2016 a entériné au cours de ses travaux les critères suivants.

Ces derniers régiront les différents axes de formation dans le cadre du futur PPF (Parcours de Performance Fédéral) de la ligue PACA.

Dans le cadre de la formation des jeunes joueuses et joueurs, la ligue PACA, ses comités départementaux et ses clubs doivent tendre vers un objectif commun, à savoir l'accès vers le Haut Niveau à savoir viser le plus haut niveau national, soit les titres ou podiums nationaux.

De la même manière, la ligue PACA est amenée à accompagner le développement quantitatif et structurel des actions départementales et des projets de ses clubs.

La qualité des actions régionales est à optimiser afin de remplir la mission pour laquelle la ligue PACA a obtenu la délégation fédérale.

Voici présenté l'ensemble des critères régionaux pour chacune des actions de la circulaire jeunes :

*les catégories d'âges concernées sont les catégories internationales

Les droits ouverts aux diverses aides et actions ci-après présentées et critériées sont soumis à l'acceptation de devoirs de la part des joueur(se)s sans quoi l'engagement de la Ligue PACA sera annulé :

- Signer et respecter la Charte du Sportif établie par l'ETR
- Faire au minimum 2 stages régionaux par an suivant planification de l'ETR
- Accepter sans condition les sélections régionales PACA
- Accepter les modalités de reversement des gains remportés lors de sélections ou tournois avec participation de la Ligue PACA.

***NB** : la possibilité d'effectuer des stages nationaux ou internationaux via une sélection nationale de la FTT sera prioritaire dans la planification annuelle du (de la) joueur(se) et sera échangée et partagée avec les référents PPF, comité et/ou clubs.*

➤ **Liste HN Ministère Jeunesse et Sport et Liste Espoirs (Cf document DTN joint en format pdf)**

➤ **Entrée au Pôle Espoir :**

- Places disponibles : 12 maximum et dans la limite des places d'internes fixée par l'opérateur responsable des hébergements.
- Avoir 12 ans dans l'année (né(e) avant octobre de l'année N) catégorie -12 ans
- Être minimum en classe de 6^{ème}
- Être dans le Top 5 régional de l'année d'âge concernée jusqu'aux -15 ans
- Motivation affichée par un projet fort d'accession vers le haut niveau porté par la famille et partagé avec l'entraîneur référent du club et/ou un cadre référent du Comité Départemental.

- Les candidatures spontanées sont possibles et doivent parvenir auprès du responsable du PPF et du Pôle Espoir au plus tard au 31 mars pour une entrée à la rentrée scolaire suivante.

⇒ Les critères d'entrée sont les mêmes mais étendus jusqu'au top 8 régional de l'année d'âge.

- Le recrutement du Pôle Espoir est ouvert aux licencié(e)s des ligues extérieures
- Il n'y a pas d'obligation de mutation dans un club de PACA

- Les frais pédagogiques sont fixés par les tarifs en cours et votés par l'assemblée générale de la ligue PACA.
- Les « extérieurs » à la ligue PACA se verront augmenter leurs frais pédagogiques d'un montant de 500 €.

➤ **Le statut d'invité au Pôle Espoir (suivi rapproché PPF) :**

- Les critères sont les mêmes que ci-avant mais élargis au top 8 régional de l'année d'âge.

- Les frais pédagogiques sont fixés par les tarifs en cours et votés par l'assemblée générale de la ligue PACA.

- Motivation affichée par un projet fort d'accession vers le haut niveau porté par la famille et partagé avec l'entraîneur référent du club et/ou un cadre référent du Comité Départemental.
- Le nombre de places étant limitées relativement aux effectifs annuels du Pôle Espoir et des profils concerné(e)s ; une planification sera établie par responsable du Pôle Espoir.

➤ **Les stages régionaux Pôle / Elite :**

- Tous les pensionnaires du Pôle Espoir
- Les jeunes suivi(e)s dans le cadre du suivi rapproché PPF
- Les jeunes aidés(e)s par le biais de bourses individuelles Ligue PACA
- Le(s) -11 ans dans leur 12^{ème} année (ex-Benjamins 2) avec profil(s) national(ux) : un échange entre le responsable du Pôle Espoir et du PPF et le responsable de la détection est indispensable.

- Places limitées pour maintenir un encadrement de 1 cadre technique pour 6 / 8 joueur(se)s
- Places limitées en lien avec les places disponibles pour les hébergements.

- Les candidatures spontanées sont possibles et doivent parvenir auprès du responsable du PPF et du Pôle Espoir au plus tard 2 semaines avant le stage.
- Les tarifs des stages sont fixés par les tarifs en cours et votés par l'assemblée générale de la ligue PACA.

➤ **Le statut d'invité aux stages régionaux Pôle / Elite :**

- Etude au cas par cas par les responsables du Pôle Espoir et du PPF et du directeur de stage.
- Motivation affichée par un projet fort d'entraînement porté par la famille et partagé avec l'entraîneur référent du club et/ou un cadre référent du Comité Départemental.

➤ **L'ouverture aux droits de bourses individuelles / aide PPF par la ligue PACA :**

- **PPF garçons :**
 - Appartenance à une liste ministérielle de sportif de Haut Niveau : Elite, Senior, Jeune et Espoir
 - Médaillé aux Championnats de France individuels (simple et/ou double) de l'année N-1
 - Podium au critérium fédéral niveau Nationale 1 de l'année N-1
 - Critérium Fédéral en National 1 pour l'année N
 - Appartenance à une structure d'entraînement identifiée par l'ETR PACA
 - Présentation d'un fort projet d'accession vers le haut niveau porté par la famille et partagé avec le référent club et/ou comité départemental.
- **PPF filles :**
 - Appartenance à une liste ministérielle de sportif de Haut Niveau : Elite, Senior, Jeune et Espoir
 - Médaillé aux France individuel (simple et/ou double) de l'année N-1
 - Critérium Fédéral Nationale 2 minimum de l'année N
 - Appartenance à une structure d'entraînement identifiée par l'ETR PACA
 - Présentation d'un fort projet d'accession vers le haut niveau porté par la famille et partagé avec le référent club et/ou comité départemental.
- **PPF détection :**
 - Un dispositif d'aide individuelle aux stages est mis en place depuis avril 2016 pour les enfants listés du Groupe Détection Régional (liste éditée au 1^{er} juillet 2016) et qui correspond à une aide de 15 € / jour pour un minimum de 4 jours de stage (max 10 jours) lors des petites vacances scolaires et de 10 jours (max 20 jours) pour les vacances d'été. (Cf livret PPF)

➤ **L'attribution des montants des aides PPF**

- Listés Haut Niveau (jeunes) : 1500 € / an pour 2016/2017
- Listés Espoirs : 1000 € / an pour 2016/2017
- Pour tous les autres profils « suivi rapproché », seront étudiées toutes les demandes d'aides au cas par cas sur présentation d'un projet sportif annuel ou au plus tard 3 mois avant l'action.

***NB** : la liste « suivi rapproché » PACA est constituée par la liste élargie Elite du Pôle Espoir moins les joueur(se)s listés ci-avant pris en compte. Une liste nominative sera diffusée avec la convocation du stage de reprise Elite PACA.*

➤ **L'identification des sélections jeunes de référence**

L'ETR décide de valider les compétitions suivantes comme compétitions de référence :

- **Championnats de France des Régions (CFR) pour les -13 ans et -15 ans**
- **Mini Interligues pour les -12 ans**

***NB** : ces compétitions sont donc considérées comme des sélections régionales et sont soumises à des critères identifiés. La prise en charge de la Ligue PACA est intégrale sur ces 2 actions référencées.*

La décision et orientation d'engagement d'équipes seront décidées en début de saison sportive et devront être validées financièrement par la Ligue PACA.

L'ETR est souveraine pour les sélections nominatives en s'appuyant sur les critères édictés ; elle rend compte et informe le Comité Directeur.

➤ **Les critères de sélection aux sélections régionales de référence**

CFR :

- Participation au Critérium Fédéral obligatoire
- Participation au stage de sélection fortement conseillée
- Les 2 premier(e)s aux points du Critérium Fédéral à l'issue du nombre de tours considérés à la date de sélection
- Le vainqueur du TOP PACA de sa catégorie
- Invitation ETR

Mini Interligues :

- Participation au Critérium Fédéral obligatoire
- Participation au stage de sélection fortement conseillée
- Le (la) premier(e)s aux points du Critérium Fédéral à l'issue du nombre de tours considérés à la date de sélection
- Invitation ETR

➤ **Modalités de reversement des gains remportés lors de sélections ou tournois avec participation de la Ligue PACA**

Dans le cadre de compétition avec gain numéraire à son issue, la règle est la suivante.

Tout gain est versé par la Ligue PACA qui s'engage à :

- Reverser dans un premier temps le montant de participation de la famille à l'action concernée
- Mettre au crédit du projet sportif du (de la) joueur(se) la différence, sous forme d'aide individuelle complémentaire à utiliser au cours de la saison sportive en cours.